



Le Microcrédit

proposé par le CCAS

UN PRÊT ACCOMPAGNÉ POUR FAIRE FACE AUX IMPRÉVUS DE LA VIE.



Le microcrédit est un dispositif destiné à favoriser l'accès au crédit à des personnes exclues des circuits bancaires traditionnels mais disposant d'une capacité de remboursement.

Renseignements auprès du Service Vie Sociale :

6 rue de la Mairie - 44880 SAUTRON
02.51.77.86.96



Ville de SAUTRON

Le Microcrédit permet de financer un projet visant à favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle dans les domaines suivants : l'accès au logement, à l'éducation, à la formation, aux soins, la mobilité, les équipements du logement, l'installation des jeunes, la vie familiale.

RAPPEL : UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Pour les personnes majeures résidant à Sautron depuis plus de 6 mois et ayant des ressources inférieures au SMIC mensuel net actualisable,
- Un mini prêt à un taux d'intérêt fixe de **4,5%** (taux d'intérêt pris en charge par le C.C.A.S.),
- Un montant de **300€ à 3000€**,
- Une durée de **6 à 36 mois**,
- Frais de dossier variables de **25€ à 50€** (frais pris en charge par le C.C.A.S.),
- Pas de changement de banque ni de frais en cas de remboursement anticipé,
- Accompagnement personnalisé durant la durée du prêt.

En partenariat avec



CRÉDIT MUNICIPAL
DE NANTES

BANQUE SOLIDAIRE